

L'enfant

Fille

Garçon

Nom / Prénom :

.....

Date de naissance :/...../.....

Age :

Responsables légaux de l'enfant :

Père

Mère

Tuteur



Pièces à fournir obligatoirement

- Photo
- Copies des vaccins à jour ou certificat médical de contre-indication
- Quotient familiale **ou** aides aux temps libres **ou** avis d'imposition n-1
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile

Responsables de l'enfant

Responsable 1 : Qualité :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
.....
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel : Profession :

Nom et adresse de l'employeur et téléphone :

.....
.....

Responsable 2 : Qualité :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel : Profession :

Nom et adresse de l'employeur et téléphone :

.....
.....

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... autorise les personnes inscrites ci-dessous à récupérer mon enfant

NOM/Prénom..... Tél.port: Lien :

NOM/Prénom..... Tél.port : Lien :

NOM/Prénom..... Tél.port. : Lien :

Quel Etablissement scolaire fréquente votre enfant :

Votre enfant bénéficie-t-il d'une AESH : Oui Non

L'ENFANT SORT SEUL DE L'ETABLISSEMENT

Oui Non

J'autorise mon enfant à quitter seul l'ALSH : avant le repas entre 12h et 12h30 et/ou le soir entre 17h et 17h30.

AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES

Oui Non

J'autorise mon enfant à participer aux activités mises en place dans le cadre des programmes d'animations de l'Accueil de Loisirs.

AUTORISATION DE COMMUNICATION

Oui Non

J'autorise les équipes de l'Accueil de Loisirs à photographier et/ ou à filmer pour diffusion sur les médias mon enfant et à les diffuser dans les différents outils de communication à la disposition de la commune (site Internet de la Commune, Presse et dans le cadre des activités de l'ALSH).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs

Je soussigné (e) _____ responsable légal de l'enfant

_____ déclare exacts les renseignements portés sur la fiche administrative.

Date :

Signature :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT L'ACCUEIL DE L'ENFANT

2 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

1 – ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON FILLE

3

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérite				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTITÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

4 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant a-t-il un P.A.I (Projet d'accueil individualisé) ? OUI NON

Si OUI, le P.A.I est à remettre à la directrice de l'accueil de loisirs au premier jour de présence de l'enfant accompagné d'une ordonnance récente et des médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance, ni sans P.A.I.

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) :

OUI NON

Si oui merci de joindre la notification en cours

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier : Sans porc Sans viande

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	VARICELLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ANGINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SCARLATINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COQUELUCHE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OTITE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ROUGEOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OREILLONS <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

ALLERGIES: ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....
.....

5 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ

.....
.....

6 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM.....PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR)

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT
(FACULTATIF).....

N° de Sécurité Sociale :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature:

Votre enfant est inscrit aux Accueils de Loisirs de la Ville de BERCK.

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur du Service Enfance Jeunesse, ce qui implique :

Responsabilité du centre :

Respecter l'article 7 de la Déclaration des Droits de l'Enfant. « L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives qui doivent être orientés vers des fins visées par l'éducation ; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit ».

Appliquer le projet éducatif adopté par le Conseil Municipal et communiquer les projets pédagogiques affichés sur les centres aux parents qui en feront la demande.

Accepter tous les enfants sans distinction d'appartenance ethnique, religieuse ou sociale.

Proposer un environnement sécurisant grâce à un encadrement qualifié et compétent selon la législation en vigueur

Prioriser l'accès aux enfants Berckois.

Le Service Enfance Jeunesse est responsable des enfants uniquement lors des temps d'activités et des transports.

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur responsabilité pourra être engagé dans le cas où leur enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux. Il en est de même s'il blessait un autre enfant. L'assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages pour les activités extra scolaires doit être souscrite par les parents.

Modalités d'inscription

Fournir les documents demandés afin de constituer le dossier administratif et préciser tout régime alimentaire (allergie et/ou régime alimentaire spécifique) et contre-indications médicales.

Toute modification devra être signalée (N° de téléphone, adresse, quotient familiale, vaccination...)

Le dossier d'inscription est à renouveler tous les ans à partir janvier.

Inscriptions :

Les inscriptions se font au Service Enfance Jeunesse « Les Chardons » 1 Rond-Point du Marquenterre sur rendez-vous 03.21.09.84.67

Les tarifs sont calculés en fonction des informations transmises au moment de l'inscription.

Le règlement s'effectue à l'inscription par espèces, chèque ou carte bancaire.

Les inscriptions peuvent s'effectuer via l'espace citoyen de la ville de Berck uniquement pour les mercredis inscription à la demi-journée ou à la journée.

La restauration est possible exclusivement pour une réservation à la journée

Les inscriptions pour les vacances scolaires s'effectuent à la semaine.

Horaires :

Garderie matin	7h45 à 8h30
Accueil échelonné matin et après midi	8h30 à 9h30 13h30 à 14h
Activités pédagogiques et ludiques	9h30 à 17h
Départ échelonné midi et soir	12h à 12h30 17h à 17h30
Garderie du soir	17h30 à 18h15

La restauration et la garderie sont facultatives.

En période de vacances scolaires:

Les repas sont à réserver, **IMPERATIVEMENT chaque jeudi avant 17h pour la semaine suivante**.

Les mercredis hors vacances scolaires :

Les repas sont à réserver **chaque vendredi avant 17h pour le mercredi suivant**.

Absences et annulations :

Informier le Service Enfance Jeunesse en cas d'absence de l'enfant (maladie ou autre). Aucun avoir ne sera établit sans justificatif médical. Le certificat médical est à fournir dans les 4 jours suivant le 1^{er} jour de l'absence.

Les absences et les annulations peuvent se faire par téléphone au 03.21.09.84.67 ou via votre espace citoyen
Toutes décisions liées à l'application des protocoles réglementaires obligeant l'enfant à être gardé au domicile, générera un remboursement ou un avoir.

Objets personnel :

Les objets, jeux, bijoux et vêtements de valeurs sont déconseillés. Le Service Enfance Jeunesse dégage sa responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation. Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à leur disposition.

Activités :

Les activités sont encadrées par des animateurs diplômés. Elles peuvent avoir lieu le matin, l'après-midi ou à la journée. Le programme d'activités pourra être modifié en cours de semaine.

Santé-Hygiène :

Aucun médicament ne peut être administré par l'équipe d'animation sans ordonnance médicale. En cas d'accident, les secours seront appelés et les parents prévenus. En cas d'accident grave, l'enfant sera transporté par les services d'urgence en milieu hospitalier.

L'équipe d'animation :

Le Service Enfance Jeunesse est habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. L'équipe est composée d'une équipe de direction et d'une équipe d'animation diplômée selon la législation en vigueur.

Respect :

Les comportements jugés inappropriés par l'équipe d'animation seront sanctionnés. La décision d'exclure l'enfant peut être prise sans aucun remboursement.

Le respect des autres enfants, de l'équipe d'animation et du matériel est essentiel pour le bon déroulement des animations

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS 2026

VILLE DE BERCK-SUR-MER

BERCKOIS

	QUOTIENT	1 A 900	901 A 1499	PLUS DE 1499 ET SANS CAF
CAF DU PAS DE CALAIS/MSA				
Mercredis	Journée	7,20 €	8,20 €	10,20 €
	1/2 Journée	3,60 €	4,10 €	5,10 €
Vacances	Semaine	36,00 €	41,00 €	51,00 €
Facultative	Cantine	3,50 €		
	Garderie	1,20 €		

NON BERCKOIS

	QUOTIENT	1 A 900	901 A 1499	PLUS DE 1499
CAF DU PAS DE CALAIS/MSA				
Mercredis	Journée	13,10 €	13,20 €	13,30 €
	1/2 Journée	6,55 €	6,60 €	6,65 €
Vacances	Semaine	65,50 €	66,00 €	66,50 €
Facultative	Cantine	5,00 €		
	Garderie	1,75 €		
SANS CAF				
Mercredis	Journée	14,10 €	14,20 €	14,30 €
	1/2 Journée	7,05 €	7,10 €	7,15 €
Vacances	Semaine	70,50 €	71,00 €	71,50 €
Facultative	Cantine	5,00 €		
	Garderie	1,75 €		

***La facturation des réservations aux accueils de loisirs est établie au moment de la réservation (possibilité d'un échelonnement des versements en fonction du montant et de la date d'inscription)**

**DATES D'INSCRIPTIONS
POUR L'ANNEE 2026**

Les mercredis (inscription à la demi-journée ou à la journée) :

Du mercredi 7 janvier au 17 juin 2026

Du mercredi 9 septembre au 16 décembre 2026

Les vacances scolaires (inscription à la semaine) :

Février du 16 au 27 février 2026

Les inscriptions débuteront le 26 janvier pour les Berckois et le 9 février pour les non Berckois. Vous pouvez nous contacter à partir du 19 janvier pour une prise de rendez-vous.

Avril du 13 au 24 avril 2026

Les inscriptions débuteront le 23 mars pour les Berckois et le 7 avril pour les non Berckois. Vous pouvez nous contacter à partir du 16 mars pour une prise de rendez-vous.

Eté du 6 juillet au 21 août 2026

Les inscriptions débuteront le 11 mai pour les Berckois et le 1^{er} juin pour les non Berckois. Vous pouvez nous contacter à partir du 4 mai pour une prise de rendez-vous.

Automne du 19 au 30 octobre 2026

Les inscriptions débuteront le 28 septembre pour les Berckois et le 12 octobre pour les non Berckois. Vous pouvez nous contacter à partir du 21 septembre pour une prise de rendez-vous.

Noël du 21 au 24 décembre 2026

Les inscriptions débuteront le 30 novembre pour les Berckois et le 14 décembre pour les non Berckois. Vous pouvez nous contacter à partir du 23 novembre pour une prise de rendez-vous.